



GAZA Déclaration du Mouvement de la Paix

Solidarité avec les Palestiniens et les forces de Paix agissant en Israël

Le Mouvement de la Paix condamne les bombardements israéliens sur la population civile de Gaza. Ce ne sont pas des frappes préventives, comme les qualifient l'armée et le gouvernement israélien mais des crimes de guerre sur des populations civiles, déjà victimes d'un blocus inhumain, qui ont fait des dizaines de morts et de blessés parmi la population., y compris des enfants.

Notre solidarité s'exprime vis-à-vis des victimes, mais aussi des forces de paix qui ont manifesté à Tel Aviv contre ces bombardements mais aussi plus largement contre la politique israélienne à l'encontre des populations palestiniennes.

A Gaza comme ailleurs la guerre et les bombardements n'apportent aucune solution.

Pour le Mouvement de la Paix la reconnaissance officielle par la France de l'État de Palestine, dans le respect de la résolution 2887 adoptée à la quasi-unanimité le 2 décembre 2014 par l'Assemblée nationale, serait un geste fort pour renforcer la pression sur le gouvernement israélien pour une paix juste et durable entre Israéliens et palestiniens.

Il y a urgence car, comme le souligne cette résolution, « le *statu quo* est intenable et dangereux car il nourrit les frustrations et la défiance croissante entre les deux parties ». Cette résolution par ailleurs « *souligne l'impératif d'une reprise rapide des négociations entre les parties selon des paramètres clairs et un calendrier déterminé ; affirme l'urgente nécessité d'aboutir à un règlement définitif du conflit permettant l'établissement d'un État démocratique et souverain de Palestine en paix et en sécurité aux côtés d'Israël, sur la base des lignes de 1967, avec Jérusalem pour capitale de ces deux États, et fondé sur une reconnaissance mutuelle ; affirme que la solution des deux États, promue avec constance par la France et l'Union européenne, suppose la reconnaissance de l'État de Palestine aux côtés de celui d'Israël ; invite le Gouvernement français à reconnaître l'État de Palestine en vue d'obtenir un règlement définitif du conflit.* »

Le Mouvement de la Paix, en tant que partenaire d'une initiative citoyenne européenne constituée d'une coalition d'une centaine d'organisations et en France d'une coalition d'une trentaine d'organisations syndicales, associatives, ONG et partis politiques, **appelle à promouvoir et faire signer la pétition** visant à obtenir de mettre fin au commerce européen avec les colonies illégalement établies dans les territoires occupés. Pour signer la pétition <https://plateforme-palestine.org/StopColonies#>

Le Mouvement de la Paix. 11 août 2022